



Mairie de Cuisery
Place d'Armes
71290 CUISERY
Tel : 03 85 40 11 76
Fax : 03 85 40 18 44
Email : mairie-cuisery@wanadoo.fr

Cuisery, le 13 Décembre 2022

PROCES-VERBAL

Réunion du conseil municipal du 9 Décembre 2022

Présents : Mmes LACROIX-MFOUARA Béatrice - PIRAT Isabelle – PRABEL Marie-Line - CHALOT Jany - POUX Patricia
MM.DELONG Franck - VASSAUX Jean-Jacques – BERTHET Daniel – MARICHY Jean-Paul - VION Pierre - BOILLET Stéphane – ANDRE
Daniel – PINDADO Nicolas - VIALET Eric - BAUDIN Clément.

Absents excusés : Pascale DAUVERGNE (a donné pouvoir à Béatrice LACROIX-MFOUARA) - Kaltoume MASSKOURI (a donné pouvoir à
Jean-Paul MARICHY) – Nathalie SERGENT (a donné pouvoir à Jany CHALOT) – Isabelle CAZIER (a donné pouvoir à Isabelle PIRAT)

Secrétaire de séance : Franck DELONG

Le procès-verbal du conseil municipal du 18 novembre 2022 est approuvée à l'unanimité.

Décisions prises par délégation :

- Convention avec la CAF pour l'aide aux devoirs de l'année scolaire 2022/2023
- Prime de performance épuratoire accordée à la commune pour 5668.31 €

ASSAINISSEMENT

Consultation travaux Route de Tournus : M.DELONG

Suite à la présentation du schéma directeur d'assainissement, il est proposé d'autoriser de lancer la consultation pour les travaux prioritaires Route de Tournus. Les travaux incluent le secteur de la Mare Balay et la déconnexion des eaux pluviales de la Rue de la Bêche. Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

Convention avec SUEZ. Rapporteur : Mme LACROIX-MFOUARA – M DELONG

Notre agent gestionnaire de la station quitte ses fonctions au 8 décembre. A ce jour, nous n'avons pas reçu de candidatures pour le remplacer. Afin d'assurer la continuité des missions obligatoires de la commune en matière d'assainissement et de gestion au quotidien de la station, un complément à la convention avec SUEZ est nécessaire afin d'étendre leurs missions. La convention proposée s'élève à 13 280 € HT jusqu'au 30 avril 2023. L'avenant sera pris en charge sur le budget assainissement. Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la signature de cette convention complémentaire.

FINANCES

Budget 2023 : autorisation de payer des factures d'investissement. Rapporteur : Mme PRABEL

Afin de permettre la poursuite de l'activité et des paiements avant le vote du budget 2023, le conseil municipal doit donner l'autorisation de payer des factures d'investissement entre le 1^{er} Janvier 2022 et le vote du budget, dans la limite du quart des crédits votés en 2021. Cette décision permet d'assurer la continuité et de régler les fournisseurs. Accord à l'unanimité.

Tarifs municipaux pour l'année 2023. Rapporteur : Mme PRABEL

Le Conseil Municipal fait un point sur les tarifs municipaux au 1^{er} janvier 2023. Plusieurs tarifs n'ont pas bougé depuis plusieurs années. Il est proposé pour certains tarifs une évolution modérée qui reste en-dessous de l'inflation. Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'ensemble des nouveaux tarifs proposés au 1^{er} janvier 2023.

Appel à projets du Département de Saône-et-Loire. Rapporteur : Mme PRABEL

Le Département de Saône-et-Loire a lancé son appel à projets pour l'année 2023 avec dossiers à déposer avant le 31 décembre 2022. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, sollicite une subvention auprès du Département pour les travaux de la nouvelle garderie périscolaire et les travaux d'assainissement Route de Pont de Vaux.

Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux pour l'année 2023. Rapporteur : Mme PRABEL

Après étude des conditions de l'appel à projets 2023 pour la DETR/DSIL, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de proposer les travaux de la nouvelle garderie périscolaire.

Etude camping halte touristique. Rapporteur : Mme CHALOT

Suite aux investissements réalisés par la commune, une étude pourrait être lancée pour établir la valeur patrimoniale du site du camping et ses perspectives d'évolution. Une étude indépendante permettra d'éclairer les élus sur de futures décisions. Madame le Maire précise que nous venons d'apprendre que cette étude pourra être financée par la Banque des Territoires dans le cadre du programme « Petite Ville de Demain ». Le conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord pour réaliser cette étude.

Mission archivage avec le centre de gestion. Rapporteur : Mme PRABEL

La commune est responsable de l'archivage des documents administratifs qu'elle produit. Le dernier archivage réglementaire réalisé par le centre de gestion date de 2017. Il convient aussi de prévoir le prochain archivage car le temps d'attente est d'un an auprès du centre de gestion. Mme PRABEL fait un résumé du rapport de visite et présente le devis du centre de gestion qui est un montant maximum. Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la mission et le devis proposé.

Reliure Etat Civil : commande 2023 et demande de subvention. Rapporteur : Mme PRABEL

La commune doit effectuer la reliure de stables décennales d'Etat Civil pour la période 2012/2022. C'est une obligation en matière d'état civil. Ces travaux devront être faits en 2023. Il est proposé de solliciter une aide dans le cadre de la préservation du patrimoine. Accord à l'unanimité.

TRAVAUX

SYDESL – Renouvellement de luminaires sur la commune. Rapporteur : M.VASSAUX

A la fin du précédent mandat, la commune avait contractualisé avec le SYDESL le remplacement des luminaires vétustes sur la commune. Une première tranche avait été réalisée. Le SYDESL prévoit le renouvellement de 45 nouveaux points lumineux pour un montant de 24 497.84 € avec une participation de 50% du SYDESL soit un coût réel pour la commune de 12 913.91 €. M.VASSAUX présente le projet pour cette nouvelle tranche. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord pour réaliser ces travaux.

SPORT

Tour de Saône-et-Loire cycliste. Rapporteur : Mme LACROIX-MFOUARA

Madame le Maire a été informée que Cuisery a été choisie pour être ville de départ d'une étape du tour de Saône-et-Loire cycliste 2023. Madame le Maire explique que le tour de Saône-et-Loire aura lieu du 20 au 23 avril 2023 et que l'organisation propose une étape Cuisery/Pierre de Bresse. Le conseil municipal, doit

toutefois donner son accord avant décision définitive. Un élu ne prend pas part au vote soit 18 votants. Après un échange sur les retombées de cet évènement, le conseil municipal, par 13 voix pour, 4 abstentions et 1 voix contre, donne son accord pour être ville de départ.

| |
|------------------|
| PERSONNEL |
|------------------|

Espace de Vie Sociale. Rapporteurs : Mme LACROIX-MFOUARA – Mme PIRAT – Mme PRABEL
Suite à la commission « Affaires Sociales », Mme PIRAT fait un point sur l'organisation de l'Espace de Vie Sociale au 1^{er} janvier 2023.

Questions et informations diverses

Demande de remboursement : un administré domicilié Route de Montrevost et non raccordé au système d'assainissement, a réglé des factures de redevance à tort depuis 2019. Il n'est toujours pas raccordable au réseau au vu de la position de son habitation. La demande étant justifiée, le conseil municipal accepte le remboursement sur le budget assainissement.

Madame le Maire fait un point sur le projet de Parc Naturel Régional de la Bresse dans la perspective d'un prochain vote au Syndicat Mixte sur la poursuite des études. Madame le Maire laisse la parole aux conseillers et chacun a pu exprimer ses arguments en faveur ou contre ce projet. Il s'agit juste d'une information, le vote ayant lieu au niveau du Syndicat Mixte.

Eric VIALET informe le conseil municipal de l'avancement de la randonnée aviron sur la Seille qui aura lieu le 1^{er} avril avec départ de Cuisery.

Daniel BERTHET remercie au nom du Comité des Fêtes, la commune et les services techniques pour l'organisation des illuminations du 8 décembre. Une alerte toutefois sur les délais pour le branchement provisoire, la commune ayant fait la demande à temps mais des problèmes de transmission chez le fournisseur.

Prochain conseil municipal le vendredi 13 janvier 2023.

Le Secrétaire,
Franck DELONG

Le Maire,
Béatrice LACROIX-MFOUARA